

Des personnels formés, reconnus et valorisés

La santé des personnels
Missions des médecins de prévention

Contribution de la CGT Educ'action



Alors que la santé des élèves est un thème en soi, la santé des personnels est complètement ignorée. Respecter les personnels, c'est aussi préserver leur santé.

L'indigence de la médecine de prévention est telle que la grande majorité des agents n'auront eu qu'une seule visite médicale au cours de leur carrière, lors de la titularisation.

Si les taux d'absentéisme à certaines périodes de l'année montrent que les enseignants sont particulièrement exposés aux maladies saisonnières du fait du confinement des salles de classe, ce ne sont pas les seuls risques. Certains personnels, du fait de leurs missions, sont exposés à des risques particuliers : chimique pour les personnels de laboratoire et certains enseignants, machines dangereuses dans les ateliers pour les enseignants des disciplines professionnelles et technologiques, ergonomie du poste de travail pour les administratifs, troubles musculo-squelettiques...

La réorganisation et la fusion de services, l'accumulation des réformes de ces dernières années ont entraîné un renforcement du pouvoir hiérarchique pour la mise en application. Il n'y a eu aucune évaluation des risques psychosociaux et des effets sur la santé des agents. Pourtant la perte des repères, la perte de sens des missions entraînent stress, dépression et parfois suicide.

La CGT Educ'action aurait souhaité que « la santé des personnels » soit un thème du 4^{ème} groupe « Des personnels formés, reconnus et valorisés ». Cela n'ayant pas été possible, la CGT Educ'action l'a abordée dans le cadre des missions. Mais il ne suffit pas d'évoquer la mission de prévention des médecins, il faut aussi donner des droits aux personnels pour un suivi médical régulier sur le temps de travail ainsi que des obligations, pour l'Education Nationale, d'assurer ce suivi. Si dans les textes, il est actuellement possible d'obtenir une visite médicale, dans les faits le faible nombre de médecins de prévention ne permet pas de répondre aux demandes. Le recrutement de médecins titulaires est nécessaire.